



HAL
open science

Écouter les enfants. Une lecture du Journal d'éducation du chevalier de Bonnard

Emmanuelle Chapron

► To cite this version:

Emmanuelle Chapron. Écouter les enfants. Une lecture du Journal d'éducation du chevalier de Bonnard. L'Atelier du Centre de recherches historiques, 2024, 28 Bis, <10.4000/acrh.28818>. <halshs-04530985>

HAL Id: halshs-04530985

<https://shs.hal.science/halshs-04530985v1>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

Écouter les enfants. Une lecture du *Journal d'éducation* du chevalier de Bonnard

Emmanuelle Chapron

L'histoire des voix est aujourd'hui en plein essor. Au sein de l'histoire sonore, elle a pris son autonomie : c'est l'histoire de la voix comme acteur social, singulière ou collective, et de la manière dont les groupes sociaux ont été différenciés et hiérarchisés par leurs accents, leurs intonations, leurs façons de parler. Dans ces travaux récents, pas ou guère d'enfants : on n'entend pour l'essentiel que les voix des adultes, sous la forme de clameurs populaires, de chants de guerre ou d'orateurs en tout genre, prédicateurs ou tribuns¹. À l'époque moderne, les voix des enfants se font pourtant entendre partout, dans l'espace domestique, dans la rue et les cours, à l'église et à l'école, sous forme de paroles, de chansons, de rires et de cris, ponctuant les jeux et les disputes, annonçant la sortie des classes, accompagnant les événements politiques et les processions religieuses. Spontanées ou disciplinées, clameur ou murmure, elles font constamment l'objet de tentatives de régulation qui témoignent de leur importance symbolique et de leur rôle dans le façonnement des identités collectives, confessionnelles ou politiques².

1. Pour un bilan récent de l'histoire sonore, Philippe LE GUERN, « *Sound studies*. Sons de l'histoire et histoires du son », *Revue de la BNF*, 55-2, 2017, p. 21-29. Voir aussi le dossier coordonné par Marie GOUPIL-LUCAS-FONTAINE et Céline LORIOU, « La voix : source et objet d'histoire », *Hypothèses*, 22-1, 2019, et celui coordonné par Victoire FEUILLEBOIS, Jean-Marie PRIVAT, « Résistances de l'oralité », *Romantisme*, 192-2, 2021. Plus spécifiquement pour la période moderne, Arlette FARGE, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Paris, Bayard, 2009. Les travaux sur les enfants viennent souvent des musicologues : Kate VAN ORDEN, « Children's Voices : Singing and Literacy in Sixteenth-Century France », *Early Music History*, 25, 2006, p. 209-256.

2. Voir les pistes développées dans l'exposition virtuelle *Vox puerorum* réalisée sous la direction de Xavier BISARO, <https://voxpuerorum.cantus-scholarum.univ-tours.fr/> [page consultée le 1^{er} mai 2023]. Kate VON ORDEN, « The Voices of Children

Cet article esquissera quelques pistes, à partir d'une recherche en cours, avant de montrer comment le *Journal de l'éducation des princes d'Orléans* du chevalier de Bonnard, récemment édité par Dominique Julia, peut être lu sous l'angle d'une histoire des voix d'enfants.

POUR UNE HISTOIRE DES VOIX D'ENFANTS

À L'ÉPOQUE MODERNE

Si la voix de l'enfant est, comme la parole de Montaigne, « moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute », son écriture en revanche – du moins celle des plus jeunes, ceux qui nous intéressent ici – n'appartient qu'au monde des adultes, savants, parents ou éducateurs³. Depuis la Renaissance au moins, les voix enfantines sont un matériau philosophique, en vertu de l'analogie que l'on suppose exister entre l'origine et le développement du langage chez l'enfant d'une part, et à l'échelle de l'humanité d'autre part. La description de la manière et de l'ordre dans lequel les nourrissons apprennent à parler est ainsi convoquée dans différents débats théologiques, philosophiques, linguistiques et médicaux sur les origines du langage. Qu'il s'agisse de la question de l'existence d'une langue originelle et universelle, des généalogies linguistiques post-babéliennes, du rôle respectif des sens, de la raison et de la sociabilité dans l'acquisition du langage, ou encore de la différence entre l'homme et l'animal, le jargon enfantin offre une pléiade d'indices, jamais suffisants, mais très souvent convoqués dans les démonstrations⁴. L'appropriation lettrée du balbutiement puéril touche à ce que Michel de Certeau appelle la « science de la fable », herméneutique savante de la parole sauvage, folle, religieuse, populaire ou enfantine, science de l'autre qui se donne pour objet d'écrire la voix et de clarifier les enjeux qu'elle porte en elle, inconsciente de son

in *Early Modern France* », dans Christine Bénévent, Xavier Bisaro, Cécile Boulaire, Emmanuelle Chapron (dir.), *Paroles d'élèves dans l'Europe moderne*, Turnhout, Brepols, 2020, p. 21-45.

3. MONTAIGNE, *Essais*, Bordeaux, S. Millanges, 1580, III, 13, De l'expérience.

4. Sur ces débats et pour des exemples de mobilisation de l'enfant, Marie-Luce DEMONET, *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Champion-Genève, Slatkine, 1992.

importance⁵. Au XVIII^e siècle, les premiers mots restent un matériau pour la pensée philosophique relative à l'émergence et à l'évolution des langues. Dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) de Condillac puis dans le *Discours de l'inégalité parmi les hommes* (1755) de Rousseau, c'est le nourrisson qui, en jouant avec sa langue ou en tentant d'exprimer ses besoins, introduit de nouveaux phonèmes dans la langue primitive, permettant à l'humanité, *in fine*, de dépasser le stade des gestes et des cris naturels⁶. Quoique l'enfant soit toujours considéré comme un sujet philosophique problématique – car peu docile et sans réflexivité⁷ –, l'observation des « vrais » enfants se fait plus visible dans la production philosophique du second XVIII^e siècle. L'émergence de ce que Meghan K. Roberts a proposé d'appeler les « savants sentimentaux », qui mettent en avant l'implication de leur famille dans leur travail et leur production philosophique, participe de cette évolution, visible en particulier chez Charles de Brosses⁸.

À l'époque moderne, l'intérêt pour les voix enfantines n'est pas confiné aux débats philosophiques. Il existe une littérature praticienne et normative de ce que doit être une « bonne voix » d'enfant. Elle commence au cri primal, à très forte valeur symbolique. Il y a une « auralité »⁹ savante des bruits du nouveau-né, celle du médecin qui annonce la vie, du juriste qui fonde les droits successoraux du parent survivant ou de l'ecclésiastique qui procède au baptême¹⁰. Plus grand,

5. Michel DE CERTEAU, « Citations de voix », *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990 [1^{ère} éd. 1980], p. 233.

6. Étienne BONNOT DE CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, P. Mortier, 1746, t. 2, p. 10 ; Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Amsterdam, M. M. Rey, 1755, p. 48.

7. Adriana S. BENZÁQUEN, « Childhood, Identity and Human Sciences in the Enlightenment », *History Workshop Journal*, 57, 2004, p. 35-57.

8. Meghan K. ROBERTS, *Sentimental Savants. Philosophical Families in Enlightenment France*, Chicago, Chicago University Press, 2016, p. 9. Plus largement, Donald L. OPITZ, Staffan BERGWIK, Brigitte VAN TIGGELEN (eds.), *Domesticity in the Making of Modern Science*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2016.

9. Le néologisme a été proposé par Jean-Marie PRIVAT, « Oralité/Auralité », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 183-184, 2019.

10. Robert JACOB, « Le cri du nouveau-né, la famille et la terre », in Didier LETT, Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 43-65. Jacques GELIS, *Les Enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, Audibert, 2006.

l'enfant est pris dans d'autres types de prescriptions. Au cours des conflits religieux de la période moderne, les voix qui lisent, prient ou chantent, sont envisagées comme des marqueurs d'appartenance confessionnelle¹¹. Xavier Bisaro a montré comment Charles Démia, le fondateur des écoles de charité de Lyon à la fin du XVII^e siècle, avait mis en place les moyens d'un « redressement » vocal des enfants modestes, par le moyen de la lecture à haute voix et du chant, voire d'une réhabilitation de la voix des pauvres dans le paysage urbain de son temps¹². Lorsque Dieu disparaît des écoles, à la Révolution, l'enjeu est évidemment de repenser le chant des enfants comme mode d'engagement dans le nouvel ordre politique¹³.

Pendant toute la période moderne, les sources prescriptives fournissent ainsi un abondant matériau à l'historien, qui contraste avec la minceur des paroles provenant de « vrais » enfants. La question des sources est une question de taille. « Quelque chose fut qui ne se réentendra pas, perdu à jamais, caché au hasard de quelques écritures sur lui, dérobé à nos sens, et pourtant si percutant et signifiant », écrit Arlette Farge à propos des voix du XVIII^e siècle¹⁴. Dans ce tournoiement de paroles et de cris à jamais disparus, les mots des petits enfants semblent plus volatiles encore que les autres, car moins dignes d'être notés et rapidement dépassés par les progrès langagiers des intéressés. Dans cette perspective, l'histoire que l'on peut écrire est d'abord celle des dynamiques et des formes de l'enregistrement des mots d'enfant par le monde des adultes. Aux mentions dispersées et hétérogènes de la fin du Moyen Âge et des débuts de l'époque moderne, succède une présence régulière et assumée dans les textes manuscrits et imprimés

11. Voir Xavier BISARO, Véronique CASTAGNET, « Chanter la différence », *Vox puerorum*, <https://voxpuerorum.cantus-scholarum.univ-tours.fr/exhibits/show/expo/fabrique/difference> [page consultée le 1^{er} mai 2023] et plus largement les matériaux rassemblés pour le projet *Le Chant scolaire dans l'Europe moderne : une histoire musicale des identités sociales et religieuses* (<https://www.cantus-scholarum.univ-tours.fr/> [page consultée le 1^{er} mai 2023]).

12. Xavier BISARO, « La voix des pauvres : chant et civilité oratoire dans les écoles de charité de Lyon à la fin du XVII^e siècle », *Histoire de l'éducation*, 143, 2015, p. 125-154.

13. Côme SIMIEN, *Le Maître d'école du village au temps des Lumières et de la Révolution*, Paris, CTHS, 2023.

14. Arlette FARGE, *Essai pour une histoire des voix*, Paris, Bayard, coll. « Essais Documents Divers », 2009, p. 35.

des XVIII^e et XIX^e siècles : les mots, et en particulier les premiers mots, s'installent dans le « monde inscrit »¹⁵. Le développement des journaux et, surtout, l'explosion de la communication épistolaire multiplient les filets dans lesquels ils peuvent se trouver pris. Dans cette sphère familiale qui commence à s'isoler de l'espace public, les sons produits par l'enfant deviennent dignes d'être notés, intéressants en eux-mêmes. Ils participent à dire les relations entretenues au sein du cercle familial et à tisser de nouveaux cocons d'intimité et d'affectivité. Ces écritures doivent être examinées de près pour comprendre la logique de l'effort que s'imposent les parents. Il est assez surprenant de voir, par exemple, que l'acquisition du langage semble souvent moins importante aux yeux des parents que la poussée dentaire, synonyme de toutes sortes de dangers et de maladies pour le jeune enfant. L'entrée de l'enfant dans l'oralité accompagne alors celle de ses parents ou de ses éducateurs dans l'« auralité », le façonnement de leur expérience auditive, dont il faut voir comment elle peut être historiquement située, tant à l'intérieur des histoires familiales (primat de l'aîné, répartition des rôles au sein du couple¹⁶) que de la « grande histoire ». Cette écoute n'est jamais neutre : elle embarque des normes, des valeurs et des objectifs relatifs aux formes, aux temps et aux contenus de l'élocution enfantine.

ÉCOUTER PARLER LES PRINCES

Le *Journal de l'éducation des princes d'Orléans* du chevalier de Bonnard, édité par Dominique Julia en 2019, fait partie des sources qui peuvent être interrogées de cette manière¹⁷. Pendant un peu plus de trois ans, de novembre 1779 à janvier 1782, le sous-gouverneur y relate par le menu le quotidien de l'éducation des deux princes, âgés de 3 et 5 ans au début de la période. Il faut d'abord noter combien cette publication,

15. Martyn LYONS, Rita MARQUILHAS (eds.), *Approaches to the History of Written Culture. A World Inscribed*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2017.

16. Emmanuelle CHAPRON, « Écouter et inscrire le premier mot à l'époque moderne. La part des pères », in Emmanuelle Berthiaud, Isaure Boitel (dir.), *Histoire des pères*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, à paraître.

17. Bernard de BONNARD, *Journal de l'éducation des princes d'Orléans, décembre 1777-janvier 1782*, édition de Dominique JULIA, Paris, Classiques Garnier, 2019 (Correspondances et Mémoires, 42).

attendue depuis les premiers travaux de Dominique Julia sur Bonnard¹⁸, bouscule l'historiographie consolidée en éclairant sous un autre jour – moins glorieux – le récit que la rivale du chevalier, Madame de Genlis, a construit et réussi à imposer auprès de ses contemporains, comme de la postérité, en obtenant la fonction de gouverneur des princes et princesses d'Orléans et la démission du sous-gouverneur en janvier 1782¹⁹. L'introduction au *Journal* met en évidence l'engagement de l'historien à rendre voix et justice à un acteur longtemps enterré sous le monument que Madame de Genlis a construit à sa propre gloire.

Le journal de Bonnard est un document rare dans l'espace français, où les journaux d'éducation apparaissent plus tardivement qu'en Suisse, en Allemagne ou dans les pays d'Europe du Nord²⁰, et un témoignage exceptionnellement détaillé d'une démarche pédagogique éclairée et engagée. Dominique Julia le souligne dans son introduction : une partie du charme procuré par la lecture du journal, ce qui le rend si attachant, vient de ce que Bonnard est constamment à l'écoute des enfants. Il relève leurs bons mots, leurs « pointes » et leurs « saillies », prend le soin de restituer leurs conversations, parfois de longs échanges, au discours direct. Le fait qu'il s'agisse d'un journal à usage privé, dont il ne partage la lecture qu'avec la mère des enfants, la duchesse de Chartres, favorise cette immersion dans le menu détail des jours. L'écriture est volontiers jubilatoire, tout comme l'est la relecture de l'ensemble à l'occasion de dresser l'index du journal, en mai 1782, après sa disgrâce. Il note alors que les articles « mots plaisants heureux ou agréables, scènes, dialogues, conservations intéressantes » lui furent particulièrement doux à

18. Dominique JULIA, « Bernard de Bonnard, gouverneur des princes d'Orléans et son Journal d'éducation (1778-1782) », *Mélanges de l'École française de Rome*, 109-1, 1997, p. 383-464 ; « Princes et élèves. Les études des princes d'Orléans sous l'autorité de Madame de Genlis », *Histoire de l'éducation*, 151-1, 2019, p. 63-121.

19. Dernièrement, Martine REID, *Félicité de Genlis. La pédagogue des Lumières*, Paris, Tallandier, 2022.

20. Philippe LEJEUNE, *Aux origines du journal personnel. France, 1750-1815*, Paris, Honoré Champion, 2016. Sylvie MORET PETRINI, *L'Enfance sous la plume. La diffusion de l'écriture éducative en Suisse romande (1750-1820)*, Rennes, PUR, 2022. Le journal du médecin Jean Héroard constitue un précédent célèbre mais, en l'état actuel des connaissances, relativement isolé, d'autant plus qu'il saisit le futur Louis XIII aux premiers instants de sa vie. Madeleine FOISIL (dir.), *Journal de Jean Héroard*, Paris, Fayard, 1989.

écrire²¹. Le dévouement de Bonnard à sa mission éducative n'explique pas seul cet intérêt particulier pour le langage des princes : il se nourrit d'une culture mondaine de l'oralité, d'une bonne connaissance des débats philosophiques sur le langage et de la conviction socratique que la conversation est au fondement de l'éducation²².

Contrairement au médecin Jean Héroard²³, le sous-gouverneur n'assiste pas aux premiers mots de ses élèves mais dès son entrée en fonction, il caractérise le rapport au langage de chacun des deux enfants. À 5 ans, l'aîné (le duc de Valois) est à son aise, il « jasait quelquefois assez agréablement et déraisonnait souvent » en profitant d'un entourage permissif et obséquieux ; à 3 ans, son cadet (le duc de Montpensier) est moins loquace, mais son accès tardif à la parole a développé en lui un sens de l'observation plus fin. Bonnard rapporte que « les femmes qui en avaient soin et qui l'avaient sans cesse dans leurs bras pour le distraire et l'égayer lui présentaient successivement différents objets, les lui nommaient, les lui remontraient le lendemain, lui en expliquaient l'usage », ce qui produit chez lui une grande capacité à comparer, à aller du connu à l'inconnu, bref à philosopher²⁴. Plus que le tableau sombre dressé par l'article « Gouvernante d'enfants » de l'*Encyclopédie*, qu'il lit avec attention, Bonnard retient la scène de la « leçon de mots » que l'on trouve chez les philosophes du langage, Géraud de Cordemoy et Bernard Lamy à la fin du XVII^e siècle, mais surtout Claude François Lizarde de Radonvilliers, qui décrit dans des termes très semblables le processus par lequel l'enfant vient au langage²⁵.

21. D. JULIA, « Introduction », p. 61.

22. Sur la bibliothèque de Bonnard, riche de textes philosophiques, scientifiques et pédagogiques, *ibid.*, p. 47-50.

23. Gerhard ERNST, « Le langage du prince », in *Journal de Jean Héroard*, p. 189-214.

24. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 142.

25. « Un enfant est dans les bras de sa nourrice : son père arrive, et la nourrice dit, *papa*. *Papa* est un terme de la langue française que l'enfant n'entend pas ; mais en même temps que la nourrice le prononce et le répète, elle fixe les yeux sur l'homme qui vient, elle le montre de la main, elle s'avance vers lui. Ces mouvements sont des termes de la langue naturelle : l'enfant les entend, et ils lui expliquent la signification du mot *papa*. La même leçon se répète le soir, le lendemain, tous les jours. » Claude François LIZARDE DE RADONVILLIERS, *De la manière d'apprendre les langues*, Paris, Saillant, 1768, p. 39-40.

Le temps relativement long passé par Bonnard auprès des deux enfants, dans une période cruciale pour le développement du langage social, lui permet d'étudier leur évolution dans la moyenne durée et d'en formaliser les transformations. Il y a d'abord le « petit babil » ou jasis, qu'il définit en mai 1779 comme une sorte de dialogue familier, à bâtons rompus, que permet seule l'immersion complète dans le monde des enfants. La conversation est autre chose, mise au programme du 3 février 1780 : « petites conversations, car nous commençons à converser ; jusqu'ici nous n'avions que babillé, jase »²⁶. C'est un schéma habituel dans la description du langage de l'enfant, telle qu'on la trouve dans les écritures domestiques : l'impression récurrente qu'à l'adulte que les choses sérieuses ne font que commencer, que ce qui était avant n'était que babillage, produisant dans les journaux domestiques, à plusieurs reprises (à 1 an, à 2 ans, etc.), la remarque que maintenant, l'enfant « sait parler », lorsque son système de communication atteint un certain optimum, temporaire certes, mais parfaitement convainquant au moment où on le saisit²⁷. Sans doute involontaire, la répétition rend bien compte de cette sensation étrange que les progrès du langage chez l'enfant sont à la fois attendus et déroutants, suivis et discontinus.

La raison du déraisonnement

Tout au long du journal, Bonnard prête une attention particulière à ce qu'il appelle les « petits déraisonnements » des princes, c'est-à-dire les manifestations d'une forme de raison « naturelle », alternative à celle des adultes, dont le sous-gouverneur prend un plaisir particulier à expliciter la logique²⁸. La manière dont on doit les entendre est plusieurs fois affirmée dans le journal, dès l'automne 1779. « Les enfants ont toujours l'esprit juste, ils raisonnent et jugent conséquemment à leurs petites connaissances ; on s'en convaincra en vivant avec eux, en s'habituant à leur petit langage et l'on verra qu'on ne les accuse de ne savoir pas ce qu'ils disent que faute de les entendre. C'est un peuple

26. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 219, 351.

27. Par exemple dans Marquis et Marquise de BOMBELLES, « *Que je suis heureuse d'être ta femme* ». *Lettres intimes*, 1778-1782, édition établie par Évelyne Lever, Paris, Tallandier, 2009.

28. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 543.

dont il faut apprendre la langue quand on veut le bien connaître²⁹. » Ou encore : « Les enfants ont une langue à eux ; il faut apprendre leur dictionnaire, et quand on le possède, ce qui est aisé lorsqu'on vit avec eux, on voit avec surprise qu'ils raisonnent presque toujours plus juste que les grandes personnes qui les écoutent et que peut-être ils ne raisonneront eux-mêmes un jour³⁰. » Plus tard encore, en février 1780 : « Les enfants disent ce qui devrait se dire, jugent par analogie et jugent bien mais ils ne peuvent savoir que l'usage est contraire à l'analogie et que ce tyran a dénaturé les langues³¹. »

Cet intérêt pour la logique infantine se manifeste chez Bonnard de deux manières, à l'échelle du mot (néologisme) et du raisonnement complexe. Bonnard relève très systématiquement les formes de l'inventivité lexicale de ses élèves, surtout lorsqu'elles procèdent d'une pensée analogique : le verbe « soleiller », le mot « ausoird'hui » que l'enfant propose d'employer à la place d'« aujourd'hui » quand le jour est tombé, le verbe « dévivre » pour mourir³². La créativité lexicale des enfants a depuis longtemps été relevée par les philosophes, même si sa valeur en est diversement appréciée. À la fin du XVI^e siècle, le médecin Laurent Joubert y voit un baragouin, un langage des adultes estropié³³. La plupart des mots inventés par les enfants leur viennent en réalité des manières de dire de leur nourrice, de l'imitation des autres enfants ou de la malformation de mots entendus, dont ils oublient une syllabe ou qu'ils combinent en un mot-valise : « les mots qu'ils savent, étant mal rangés dans leur mémoire, ils prennent de celui-ci la tête, de l'autre la queue, et les ajoutent au ventre du troisième, faisant une chimère de mots³⁴. » Au XVIII^e siècle, la logique « pure » du langage infantin est

29. *Ibid.*, p. 145.

30. *Ibid.*, p. 183.

31. *Ibid.*, p. 363.

32. *Ibid.*, p. 225, 326, 467. Il les relève aussi dans l'index, aux entrées : « mots créés, il ne faut point les juger sur leurs expressions mais sur le sens qu'ils y attachent », « mots, sens et décomposition des mots pour les enfants ». D. JULIA, « Introduction », p. 58. L'index n'a pas été édité.

33. Sur ces débats, Marie-Luce DEMONET, *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Champion - Genève, Slatkine, 1992.

34. Laurent JOUBERT, *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé*, Bordeaux, S. Millanges, 1578, « Question vulgaire. Quel langage parlerait un enfant qui n'aurait jamais ouï parler », p. 575-602.

plus souvent relevée par les philosophes et pédagogues contemporains de Bonnard. Radonvilliers, sous-précepteur de Louis XVI, note dans sa méthode pour apprendre les langues que « dans certaines circonstances, le jargon d'un enfant est plus philosophique que la leçon de sa gouvernante. [...] S'il savait défendre sa cause, il prouverait bien qu'elle a tort³⁵. » Mais, précise le pédagogue, « on ne raisonne pas avec les enfants » et ils doivent apprendre à parler comme tout le monde. C'est en les corrigeant qu'ils apprennent : « On n'a jamais imaginé d'autre méthode que de parler aux enfants, et de les faire parler ».

Le maître des usages

Car le maître de langage est, en définitive, un maître des usages. Malgré le regard souvent ému qu'il porte sur les mots philosophiques de ses élèves, le journal de Bonnard reste une histoire du disciplinement de la parole enfantine par le monde des adultes, mais avec une retenue et une réflexivité qui le rendent particulièrement précieux. Le vocabulaire des enfants doit se plier à une norme attendue : « Il faut que la langue des enfants soit douce, gaie et chaste », écrit-il au moment d'explicitier le choix qu'il a fait des expressions « fontaine » et « quinze » pour désigner les parties naturelles, antérieures et postérieures, des enfants³⁶. Comme le souligne Dominique Julia, Bonnard surveille constamment les écarts de langage, grossièretés, incorrections grammaticales, patoiseries, qui pourraient lui être reprochées (et le lui seront). Il recueille les bons mots comme des perles dans son journal, mais vient aussi un moment où il inscrit l'interdiction de les utiliser. C'est le cas en février 1780, dans l'épisode où M. de Valois invente de dire la « grande vérole » pour la lèpre, par analogie avec la petite vérole :

– Cher ami, ce mot-là n'est pas d'usage ; [...] il ne faut pas vous en servir, parce qu'on ne parle que pour être entendu. – Mais, bon ami, ici, entre nous, je puis bien dire ce mot-là. – Non, Monseigneur, pas plus ici qu'ailleurs. Il ne faut pas dénaturer les mots ; on doit ne dire que ce que tout le monde entend. – Bon ami, ce mot grande vérole était pourtant bien joli et c'est moi qui l'avais fait.³⁷

35. C. de RADONVILLIERS, *De la manière d'apprendre les langues*, p. 49-50.

36. D. JULIA, « Introduction », p. 75.

37. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 363.

Dans l'échange, le passage du « cher ami » au « monseigneur » manifeste la gravité de l'affaire. Comme dans la plupart des conversations rapportées à l'écrit, c'est l'enfant qui referme le dialogue, mais la réplique signale aussi ce qui fait basculer la perle vers l'impropriété de langage : l'enfant s'écoute parler avec trop de complaisance.

La conscience que l'aîné des princes a de ses actes de langage et de l'effet qu'ils produisent sur son entourage apparaît progressivement dans le journal et marque le glissement de la « saillie », le bon mot ingénu, vers la « pointe », le bon mot qui s'écoute. Si les deux mots sont définis par le dictionnaire de l'Académie française de manière très similaire, comme des traits d'esprit, la première est le plus souvent sous la plume de Bonnard une marque de candeur et de liberté d'esprit, la seconde un « penchant » à se faire valoir aux dépens d'autrui auquel il ne faut pas forcément laisser libre cours, même si la frontière entre les deux reste flottante à cet âge³⁸. Bonnard est particulièrement sensible à la dimension politique de ces jeux d'esprit, réprimandant l'aîné pour une étymologie de *Valois* en *va... loi...* qu'il avait inventée en expliquant à son frère qu'il se moquait des lois³⁹.

Les « petits dialogues » entre oralité et écriture

Le caractère privé du journal n'ôte rien au travail de l'écriture. Si Bonnard écrit pour lui-même, il maintient l'horizon d'une publication possible de ces mémoires journaliers qui auraient pu nourrir, par extraits, un « cours d'institution » pour les personnes chargées d'éduquer des domestiques⁴⁰. La manière dont il enregistre, jour après jour, des dizaines de petites conversations avec ses élèves, est représentative de ce travail de l'écriture. Ces échanges n'ont rien de complètement spontané. Bonnard a élaboré et presque théorisé un art de « faire *jaser* » ses élèves en se coulant dans leurs jeux, leurs manières de raisonner, en leur donnant la réplique pour leur offrir l'occasion de se mettre en valeur⁴¹. Au moment du passage à l'écriture, la scénarisation des petits dialogues est évidente. Le caractère ramassé des dialogues, le rythme alerte des répliques, le cadrage qui fait presque toujours du bon mot de l'enfant la chute de

38. *Ibid.*, p. 314.

39. *Ibid.*, p. 480.

40. D. JULIA, « Introduction », p. 55.

41. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 219.

l'histoire, leur donnent des allures d'anecdotes. Un exemple parmi d'autres :

Nous entendons la messe à la chapelle de la cour des Fontaines, par la suite d'une méprise. Maman demande à son fils Valois s'il a entendu la messe. ... « – Non, Maman – Comment, mais tu en reviens. – Oh Maman, je n'ai pas entendu un mot de ce que disait le prêtre. »⁴²

Dans la sphère mondaine, l'écriture des bons mots, d'une manière qui préserve ou restitue par d'autres moyens la spontanéité ingénieuse et l'action conversationnelle, met en valeur les talents des historiens et des mémorialistes⁴³. On retrouve chez Bonnard cet art de tresser une historiette, sous la forme d'un bon mot mis en situation (« À souper, je lui dis : « Ah, Monseigneur, je vous ai donné trop de confitures. – Ah, bon ami, dit-il en en mangeant une partie, le trop n'y est plus⁴⁴. ») ou d'un bref échange dialogué. On ne trouve pas chez le scripteur l'idée que la mise par écrit est un appauvrissement de l'épisode qui s'est joué à l'oral. Au contraire, le journal devient le lieu où sont saisies, d'une manière qui imite le vif, les réparties des enfants, combinaison d'ingénuité et de justesse dont Bonnard ressent vivement le caractère éphémère.

Cette littérisation des dialogues enfantins a d'autres modèles que les recueils de bons mots, au moment où le genre imprimé des dialogues éducatifs, d'abord très compassé, cherche à gagner en naturel et en véracité⁴⁵. Attaché aux vertus pédagogiques de la conversation, Bonnard pratique cette littérature avec ses élèves : le *Magasin des enfants* de Marie

42. *Ibid.*, p. 385.

43. Karine ABIVEN, « 'Rien de plus triste qu'un recueil d'anecdotes'. Les histoires orales à l'écrit, écueils et expérimentations au XVIII^e siècle », in Geneviève Bouzinac, Camille Esmein-Sarrazin, Gaël Rideau et alii (dir.), *L'Anecdote entre littérature et histoire*, Rennes, PUR, 2015, p. 137-147.

44. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 524.

45. Jeanne CHIRON, *Le Dialogue éducatif des Lumières : innovations, permanences et fantasmes (1754-1804)*, thèse en langue et littérature françaises, dir. M.-E. Plagnol-Dieval, Université Paris-Est, 2016 ; plus spécifiquement, de la même, « Les Lumières face à la parole de l'enfant : la construction d'un style enfantin », *Histoire culturelle de l'Europe*, 2, « Regards portés sur la petite enfance en Europe (Moyen Âge-xviii^e siècle), 2017, en ligne <https://www.unicaen.fr/mrsh/hce/index.php?id=660> [page consultée le 1^{er} mai 2023].

Le prince de Beaumont, un classique du genre, apparaît à plusieurs reprises dans le journal. Les effets de résonance sont d'autant plus grands que les deux princes, qui n'ont pas encore de prénom puisqu'ils ne sont qu'ondoyés, sont le plus souvent désignés dans le journal par les surnoms qu'ils se donnent, *l'Ami*, *Frère* ou *Gros Père*, tandis qu'ils donnent du *Bon Ami* à leur sous-gouverneur, un procédé souvent utilisé dans la littérature de jeunesse contemporaine. Le mélange des genres est parfois troublant, comme lorsque les enfants lisent *l'Enfant gâté*, une pièce du théâtre d'éducation de Madame de Genlis, et poursuivent leur lecture par un échange spontané, à la fois aigrelet et enlevé, qui témoigne qu'ils ont parfaitement intégré l'esprit de ce qu'ils ont joué : « Il est difficile de ne pas être content de ce petit dialogue », commente Bonnard qui observe avec fierté cette improvisation où le naturel s'élève à la hauteur de l'art⁴⁶. De manière plus générale, le sous-gouverneur souligne fréquemment la manière dont les enfants incorporent à leur monde des références venues de leurs lectures ou des représentations théâtrales, fournissant des éléments intéressants pour une histoire des consommations culturelles vues de l'enfance.

Comme beaucoup de recherches relatives à l'enfance, celle-ci documente moins les existences enfantines que le regard porté sur elles par le monde des adultes. Pour autant, il est sans doute possible d'écrire « une autre version de l'histoire » en se plaçant du côté de l'enfant qui parle⁴⁷. Même si la verbalisation de l'enfant est doublement médiatisée, par l'écoute de Bonnard d'abord, par la consignation qu'il en fait ensuite, même si ce qui est écrit n'est pas la transcription d'une « donnée » sonore, mais ce qu'il attend que soit cette voix enfantine (son ingénuité, son rapport logique au langage), le journal de Bonnard permet de saisir les moments où l'adulte se laisse surprendre. Il donne à voir la conscience progressive que l'enfant a des effets produits par ses actes de langage, le pouvoir de ses mots, son agentivité propre.

46. B. de BONNARD, *Journal de l'éducation*, p. 423.

47. Suivant la suggestion d'Éric BARATAY, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012.

